

## Handicap visuel

### OBJECTIFS

- Disposer de points de repère sur les déficiences visuelles
- Comprendre les incidences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par le handicap visuel
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ du handicap visuel

**PUBLIC CIBLE :** Le programme de professionnalisation s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (*référént handicap existant, référént de parcours, formateur, responsable pédagogique, ...*).

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière.

**ORGANISATION :** 1 journée (9h00-17h00) déclinée sur les sites de :

- Reims (51), le 17/10/2019
- Saint-Dizier (52), le 25/06/2019
- Nancy (54), le 13/06/2019
- Metz (57), le 16/10/2019
- Strasbourg (67), le 10/10/2019
- Mulhouse (68), le 20/06/2019
- Epinal (88), le 18/11/2019

### PROGRAMME :

#### 1- HANDICAP ET DEFICIENCE VISUELS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Représentations et expériences concernant la déficience visuelle
- Définition du handicap visuel
- Les différentes expressions de la déficience visuelle

#### 2- IMPACT DES DEFICIENCES VISUELLES EN FONCTION DES CHAMPS D'INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

- Les impacts de la déficience visuelle sur les déplacements, l'accès aux écrits, l'usage de l'informatique, l'environnement et le poste de travail
- Les incidences de la déficience visuelle au niveau de la recherche d'emploi, l'orientation, la formation, la vie en entreprise

#### 3- COMMENT AGIR ? QUELLES SERAIENT LES RECOMMANDATIONS A SUIVRE, LES MOYENS DE COMPENSATION OU LES ADAPTATIONS A METTRE EN PLACE ?

- Découverte des outils de compensation spécifiques facilitant l'accès aux dispositifs d'orientation, de recherche et d'accès à l'emploi pour les personnes déficientes visuelles
- Recommandations concernant les aménagements de l'espace et d'un poste de travail
- Présentation des aides optiques et informatique adaptées
- Posture, attitudes dans l'interaction avec une personne déficiente visuelle

#### **4- IDENTIFIER LES ACTEURS SUR MON TERRITOIRE**

- Mise en commun des connaissances concernant les dispositifs, les acteurs et partenaires ressources pour la déficience visuelle
- Comprendre le parcours d'une personne déficiente visuelle en situations d'emploi, de recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

#### **METHODOLOGIE :**

La journée de formation est conçue autour d'une pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires ; elle s'appuie sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en simulation de déficience visuelle en lien avec les missions professionnelles des participants.

#### **INTERVENANTS**

Professionnels spécialisés intervenant auprès des personnes en situation de handicap visuel

Pour Alsace, professionnels du Phare :

- Instructeur de Locomotion
- Orthoptiste Basse vision
- Instructeur en Activité de vie Journalière

Pour la Champagne-Ardenne, professionnels de l'Institut Chanteloup :

- Coordonnateur Pôle sensoriel
- Instructeur de Locomotion
- Ergothérapeute / Instructeur en Activité de vie Journalière

Pour la Lorraine, professionnels du CEDV Santifontaine :

- Chef de service pédagogique / psychologue
- Instructeur en Autonomie de la Vie journalière
- Orthoptiste en Basse Vision

*Inscription (bulletin ci-joint) au plus tard 10 jours avant la date de l'action  
à l'adresse mail [professionnalisation@grandest.fr](mailto:professionnalisation@grandest.fr), participation gratuite.*